

Semaine n° 51 - Vendredi 23 décembre 2016

UN BIEN POUR UN MAL

Il y a quelques jours Mathilde a été très étonnée de recevoir un avis de sa banque lui signalant qu'un chèque avait été rejeté pour provision insuffisante. Intriguée et vaguement inquiète elle s'était immédiatement déplacée pour rencontrer son interlocuteur à l'agence. Pour constater, effarée, que son compte avait été vidé. Cela s'était passé par prélèvements réguliers de petites sommes sur une période assez longue, jusqu'à un dernier retrait beaucoup plus conséquent. Alors qu'elle s'en étonnait - elle n'effectue aucun achat sur internet - il lui a été expliqué que les malfaiteurs multipliaient leurs techniques pour récupérer les numéros de cartes bancaires. Scan à travers les vêtements ou les portefeuilles, à partir de lecteurs de cartes, etc.

Notre amie Mathilde n'étant pas une personne des demi mesures, elle a immédiatement clôturé son compte - d'autant plus que sa banque se montrait réticente à assumer ses responsabilités, malgré une fidélité de plus de quarante ans -, avant d'aller ouvrir un compte ailleurs, et de se passer purement et simplement de carte bancaire. Sans oublier de déposer plainte.

Elle pratique dorénavant le paiement en liquide puisque de plus en plus de commerçants refusent les chèques. Ce qui lui permet de contrôler et de réduire significativement ses dépenses. Un bien pour un mal.